

REFORME D'ACTION LOGEMENT

Dernière mise à jour : 21-01-2013

La CGT approuve la volonté de « construire plus » et souscrit à un effort supplémentaire de construction de logements demandé à Action Logement.

Pour autant cela ne peut masquer le désengagement financier de l'État qui se traduirait, à terme, par une accessibilité au logement social de plus en plus problématique pour le plus grand nombre et par des loyers inabordables pour la majeure partie des ménages ; deux des caractéristiques qui sont celles de la crise du logement aujourd'hui.

L'accord conclu entre Action Logement et le gouvernement est à la fois un habile trompe l'œil ; il et la lecture en creux d'une politique de désengagement financier de l'État qui perdure malgré le changement de gouvernement. La loi de finances 2013 pour le volet logement est en baisse de 400 Millions d'euros, et ne peut répondre à l'ambition de 150 000 logements sociaux nouveaux à construire par an.

À y regarder de près, la lettre d'engagement augmente le montant du prélèvement de l'État sur le « 1 % logement » et le prolonge avec pour menace, faute de ressources suffisantes, la disparition à terme pure et simple d'Action Logement au service des salarié-e-s pour l'accès et le maintien dans le logement. Elle va également à l'encontre de l'objectif de mixité sociale en limitant les prêts à l'association Foncière Logement, rendant impossible toute opération dans le cadre de la rénovation urbaine. Elle favorise la marchandisation du logement social en permettant à Action Logement de vendre son parc pour dégager des ressources nouvelles d'investissement.

1 million de salarié-e-s bénéficiant des produits d'Action Logement en 2009, 660 000 en 2011 et au mieux 500 000 en 2013, voilà la réalité de la lettre d'engagement que la CGT n'a pas cautionnée, tout en proposant d'autres choix.

La CGT continuera à œuvrer au sein d'Action Logement et avec ses syndicats dans les entreprises et les territoires pour que l'accès et le maintien dans le logement soit un droit effectif pour l'ensemble des salarié-e-s ; pour que le salaire socialisé ne soit pas détourné de sa finalité initiale.

Pour la CGT, l'urgence demeure de donner vie à l'accord historique signé en 2012 par tous les acteurs sociaux, syndicats et patronat, afin de participer à la production de 100 000 logements par an à partir des besoins recensés dans les bassins d'emploi. Le retour à une relation de confiance, apaisée et respectueuse de chacune des parties passe par la prise en compte par le gouvernement d'un dialogue social réel et non l'accord sous la contrainte.